

SAGE MARQUE DEÛLE



ETAT DE LA RESSOURCE EN EAU

Les cours d'eau du territoire présentent un état dégradé, lié :
- aux essors urbains et agricoles passés
- une forte activité industrielle, aujourd'hui révolue, laissant des traces importantes dans les sédiments des cours d'eau
- une forte pression urbaine liée aux systèmes d'assainissement.

Les modifications hydrauliques passées ont aussi perturbé l'écoulement naturel des sédiments, entraînant un engorgement généralisé. Ajoutons que le territoire présente un fort taux d'artificialisation des sols et des zones humides, qui entraînent leur modification ou disparition. La Marque-Deûle est alors sensible aux inondations générées par les débordements de cours d'eau, le ruissellement des eaux de pluies, l'érosion, les coulées de boue et la disparition de la biodiversité locale. De plus, les nappes phréatiques sont soumises à une pression quantitative forte et présentent des enjeux pour l'alimentation en eau potable et les industries. En parallèle, la nappe de la Craie est sensible aux pollutions de surface, parfois dues à l'action de l'homme (présence de nitrates et traces de pesticides).

D'OU VIENT L'EAU POTABLE ?

Ce territoire est le plus densément peuplé de la région et subit un fort développement économique, par conséquent la demande en eau est importante ! Pour assurer le prélèvement de 80M de m³/an :

- 80% des prélèvements proviennent des nappes souterraines, la nappe de la Craie et la nappe du Calcaire-Carbonifère ;
- Les 20% restants sont importés d'Aire-sur-la-Lys, située en dehors du territoire du SAGE.

Cependant, ces ressources sont limitées et la production locale est à son maximum avec des importations d'eau. Ce phénomène risque de s'accroître avec les besoins futurs du territoire.

ASTUCES *Au quotidien, chacun de nous peut agir pour l'eau !*

- En économisant et réutilisant la ressource
- En limitant l'utilisation et le rejet dans l'évier des produits toxiques
- En réduisant les fuites d'eau chez soi
- En se raccordant à un système d'assainissement conforme
- En entretenant les espaces naturels et aquatiques autour de soi
- Mais surtout en s'informant et en sensibilisant sur la thématique.

Nom : Marque Deûle

Nature : La Marque est une rivière, affluent de rive droite de la Deûle et sous-affluent de l'Escaut par la Lys. La Deûle est une rivière dont l'essentiel du cours est aujourd'hui canalisé (de Douai à Deûlémont). C'est aussi un affluent de la Lys, donc sous-affluent de l'Escaut. Dans sa partie amont, elle est connue sous le nom de Souchez.

Superficie : Marque : 215 km² / Deûle : 1 071 km²

Réseau hydrographique : La Marque prend sa source à Mons-en-Pévèle. Elle coule globalement du sud-ouest vers le nord et se jette dans la Deûle. La Deûle prend quant à elle sa source au nord de Carency à Ablain-Saint-Nazaire. À l'exception de la Marque rivière et de la Souchez, les principaux cours d'eau du SAGE sont canalisés.

A QUOI SERT LA FACTURE D'EAU QUE JE PAIE ?

L'eau est gratuite, c'est le service que l'on paie. Il permet de puiser l'eau, en majorité pour notre bassin Artois-Picardie, dans la nappe phréatique, de la rendre potable et de l'acheminer auprès des habitants. Il permet aussi d'amener nos eaux usées vers la station d'épuration pour la nettoyer avant de la rendre propre au milieu naturel.

En 2019, le prix de l'eau moyen sur le secteur Marque-Deûle s'élevait à 4,14€/m³, une augmentation de 41% par rapport à 1996 due au développement des équipements d'assainissement.

La consommation par ménage s'élevait à 79 m³/an, légèrement supérieure à la consommation régionale.

Les redevances attribuées à l'agence de l'eau qui apparaissent sur les factures d'eau (l'une pour l'eau potable et l'autre pour l'eau usée), permettent à l'agence de financer des projets d'intérêt généraux visant à préserver ou améliorer la ressource en eau.

QUE PREVOIT LE PROCHAIN SDAGE ?

Le Schéma Directeur d'Aménagement et Gestion des Eaux 2022-2027 prévoit de maintenir ou améliorer la qualité de la ressource sur la Souchez, le canal de l'Espierre et le Canal de la Deûle, dont l'état ne doit pas se dégrader. Pour se faire, le SDAGE cible l'élaboration d'un plan d'action avec les agriculteurs pour protéger le pompage d'Emmerin et Salomé, la gestion et le traitement des eaux pluviales à Wattrelos et d'autres mesures.

Les investissements nécessaires sont de 425 millions d'euros, soit près d'1/5 du Programme de Mesures.

COMMENT PARTICIPER ?

Rendez-vous sur www.agissonspourleau.fr, votre avis compte pour l'avenir de l'eau !

